EXPLANATORY NOTE

The purpose of this Bill is to require the identification of lobbyists, that is to say persons who are paid to influence Senators or members of the House of Commons to vote or use their influence for or against matters which may come before Parliament. Similar legislation in effect in the United States requires that lobbyists register with the Clerk of the Legislature and secure an identification card from him. Subject to this requirement, nothing in the Bill prevents any member of the public, including paid lobbyists, from making representations to members of Parliament.

NOTE EXPLICATIVE

D'après ce bill, les démarcheurs parlementaires, c'est-à-dire les personnes qui sont payées pour influencer les sénateurs ou les députés dans l'exercice de leur droit de vote ou l'usage de leur influence pour ou contre des questions dont le Parlement peut être saisi, devront être munis d'une carte d'identité. Une législation semblable en vigueur aux États-Unis astreint les démarcheurs parlementaires à s'inscrire auprès du greffier de la Législature et à obtenir de celui-ci une carte d'identité. Sous réserve de cette exigence, le bill n'empêche aucun particulier, ni aucun démarcheur parlementaire rémunéré, d'exposer ses vues aux parlementaires.